

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter



► Le groupe EPID-VAUBAN c'est :

+ 1450 élèves, étudiants + 190 enseignants / formateurs  
 + 500 stagiaires (/an) au centre de Formation + 60 personnels

► Nos sites de formation :

<b>LYCÉE EPID</b> Général, Technologique et Professionnel	<b>LYCÉE VAUBAN</b> Général, Technologique et Professionnel	<b>CAMPUS</b> Enseignement supérieur
3 <sup>ème</sup> Prépa-Métiers 1 CAP 5 BAC PRO BAC GÉNÉRAL BAC STI2D BAC STL	3 <sup>ème</sup> Prépa-Métiers 2 CAP MC Aide à Domicile 5 BAC PRO BAC STMG BAC STSS FCIL Secrétaire Médico-social	5 BTS Tertiaires 5 BTS Industriels 2 LICENCES 1 BACHELOR

► Contact Taxe d'Apprentissage

**Elisabeth Crendal**

20, Rue de Lille 59140 DUNKERQUE

tél : 03.28.29.22.92

mail : e.crendal@epid-vauban.fr



Lycée Général  
Lycée Technologique  
Lycée Professionnel  
Campus étudiants  
Centre de formation

Taxe d'Apprentissage

SOUTENEZ  
**NOTRE ACTION  
AU QUOTIDIEN**

EN NOUS VERSANT  
LE SOLDE DE  
**LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE**



**EPID • VAUBAN DUNKERQUE**

#taxedapprentissage

#epidvaubandunkerque

*Merci aux entreprises !*



# Verser la taxe d'apprentissage au groupe EPID-VAUBAN, pourquoi faire ce choix ?

Depuis des dizaines d'années, les lycées EPID et VAUBAN ont formé des milliers de professionnels qui ont rejoint les entreprises locales et régionales et c'est grâce à vous !

En versant LA TAXE D'APPRENTISSAGE au groupe EPID-VAUBAN, vous placez l'entreprise AU CŒUR DE NOTRE PEDAGOGIE.

GRÂCE A VOUS, nous répondons aux besoins sectoriels des entreprises locales et régionales. ENSEMBLE, nous formons les forces vives de demain dans vos entreprises.

VOUS êtes des PARTENAIRES indispensables. SOUTENEZ notre action au BÉNÉFICE de nos jeunes en versant votre TAXE D'APPRENTISSAGE.



Sophie VERBRUGGHE,  
Cheffe d'établissement  
du groupe EPID-VAUBAN  
DUNKERQUE



GRÂCE A VOUS, nous formons vos futurs collaborateurs dans les meilleures conditions.

## Nos projets

- Remplacement de la Presse plieuse à commande numérique (1996), de la cisaille guillotine hydraulique (1997), de la poinçonneuse à commande numérique (1997)
- Poursuite de l'équipement des plateaux techniques d'électrotechnique, de systèmes numériques et de la maintenance industrielle suite aux réformes des référentiels Bac Pro M.E.L.E.C. , S.N. et M.S.P.C (ex-MEI)
- Caméra thermique pour la maintenance électrique et mécanique
- Système d'analyse vibratoire de machines tournantes
- Projet d'investissement suite à la réforme du BTS CIRA : SNCC (Système Numérique Control Commande) - Calibrateur universel - Régulateur Biboucle - compact RIO NI - Débitmètre Ultra Son - Four -35°C / +165°C
- Poursuite du renouvellement du parc informatique sur les deux sites
- Remplacement de matériel d'entretien des locaux

## Utilisation de la taxe d'apprentissage

- Rénovation d'une salle de CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et de projets dimensionnée pour les logiciels « métier » de la construction mécanique (rachat de 6 ordinateurs et du mobilier)
- Réalisation d'un abri sur le groupe d'aspiration des fumées de soudage installé l'année dernière
- Rénovation de la commande d'une ligne pédagogique de convoyeurs afin de la rendre communicante
- Achat de 1 servante d'atelier équipée d'outils pour les BTS CRCI
- Achat de 4 postes à souder TIG-ARC
- Achat d'appareils de mesure (6 oscilloscopes, 3 mégohmmètres et 6 pinces de mesures)
- Achat d'une imprimante 3D pour le prototypage
- Remplacement de matériel informatique et achat d'une classe mobile sur le site Vauban
- Achat d'un Lève malade pour les classes de sanitaire et social

**Versement de la taxe d'apprentissage :**  
le versement de la taxe est réalisé directement par l'entreprise au(x) établissement(s) de leur choix

**0,09%** pour financer le matériel nécessaire à nos formations.

Le Groupe EPID-VAUBAN est habilité à percevoir directement le solde de la taxe d'apprentissage

Si vous souhaitez verser les **0,09%** de votre masse salariale à notre groupe, merci d'adresser votre versement par chèque à l'ordre du Groupe EPID-VAUBAN, par virement (voir document joint au dépliant) ou sur la plateforme excellence pro.

**0,59%**  
consacré au financement de l'apprentissage

*Merci aux entreprises !*

